

RELEVÉ DE DÉCISIONS BUREAU EXECUTIF

Du 23 septembre 2019 au siège de la Ligue à PEROLS

Présents : Paul Edouard DESPIERRES, Jacques HEURLEY, Jean-Marc GARBAY, Laurent BOURRIQUEL
Jean-Michel DEPONT, Vincent GHORIS,
Invités : Agnès BERENGER, Julien MAGURNO, Eric NORET, Bernard PORTE.
Excusés : Christophe MOREAU.

ordre du jour	Commentaires
1 Validation du CR du BE du 02/09/2019	Modification demandée concernant la commission achat : « Suite à discussion, la présence d'un représentant de la commission Handivoile n'avait pas été retenue, mais pour des questions de représentativité, il est demandé d'intégrer un représentant de la Commission Handivoile et un représentant de la commission Féminine il est décidé pour le cadre technique (ETR) qu'il est une voix consultative pour rester à 8 personnes » En l'absence d'autres observations particulières le compte rendu est approuvé à l'unanimité.
2 Révision budgétaire 2019	Révision budgétaire : Equilibre non atteint : Résultat prévisionnel révisé = - 30 000€ du fait de quelques actions supplémentaires de la Commission Sportive et moins de recettes de la Commission Formation
3 Point sur les subventions clôturées / en cours / en projet	VOIR Tableau de synthèse en PJ
4 Point et validation des appels à candidatures clubs en cours	<p>Il est proposée une modification de la Commission Achat (Validée par le BE): 8 personnes + Cadre technique à titre consultatif 2 personnes Commission Sportive (Eric Fuentes et Nicolas Bérenger) 2 personnes Commission Développement (Laurent Bourriquel et Christophe Blanc) 1 Commission Formation (Christophe Moreau) 1 Commission Handivoile (à nommer) 1 Commission Féminine (à nommer) 1 membre du BE (Jean-Marc Garbay) (voix double en cas d'égalité) 1 Cadre ETR (Julien) (à titre consultatif)</p> <p>a. Subvention Equipement 2018 (30%) pour clôture / PJ : Appel à candidatures Cette subvention de 30 k€ pour un montant dépensé de 96 k€ doit être utilisée avant fin 2019 avec un minimum de 30% des dépenses prévues (soit 30 k€) Il est décidé d'envoyer l'appel d'offre pour du petit matériel à toutes les structures et aux commissions le plus rapidement possible. (Agnès)</p> <p>b. Subvention Équipement 2019 (50% pour achat semi-rigide) L'enveloppe restant a dépensé est de 86 k€ à utiliser avant fin 2019 6 structures ont fait une demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • CN Canet Perpignan • KS Leucate • YC la Gde Motte • La Ganguise • BPA du Salagou • Spi d'OC

	<p>La commission des achats a présenté ses propositions cf document en annexe) Il est décidé d'acheter 4 Semi-rigide dans un premier temps en essayant de convaincre les structures à opter pour le même matériel (Lomac - Yamaha 50CV - remorque mecanorem) afin de pouvoir négocier les prix (à faire rapidement → Julien). En fonction du reliquat de subvention il sera proposer l'achat d'un 5^{ème} bateau Le BE décide se suivre les recommandations de la commission d'achat quant à l'ordre d'attribution des bateaux aux différentes structures à savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> • CN Canet Perpignan • KS Leucate • YC la Gde Motte • La Ganguise • + BPA Salagou pour le 5^{ème} bateau en fonction du reliquat <p>c. Subvention Plan Littoral 21 (financement banque, courrier d'accompagnement clubs) Validation de l'appel d'offre et du timing : envoi dans la semaine et retour des intentions d'achats pour le 27 Octobre avec réunions dans la foulée de la commission des achats</p>
<p>5 Bilan 2019 du Poste d'Antoine WEISS à la Ligue de Voile.</p>	<p>Il est demandé de remettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain BE avec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un retour sur les contacts effectués • une présentation des actions envisagées en 2020 pour le développement du Kite au sein de la ligue
<p>Communication du PRESIDENT</p>	<p>Retour sur les 2 réunions avec la Région (D. Codorniou) Deux points importants ont été abordés lors de ces réunions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté d'avoir une représentativité importante de la Région Occitanie lors du prochain Salon Nautique à Paris – La ligue se doit d'être présente et acteur. → J-Michel Depondt est l'interlocuteur de la ligue sur ce sujet • La Ligue de Voile doit être force de proposition pour la mise en place d'un Évènement Voile d'envergure dans notre Région → Nécessité de définir un groupe de travail sur ce sujet (Paul Edouard et Laurent)

L'ensemble des questions prévues à l'ODJ étant épuisé, la séance est levée mardi 24 septembre à 1h 30
Pièces jointes au compte rendu :

Le Président,
Paul-Edouard DESPIERRES



Le Secrétaire Général,
Jean Marc GARBAY

